

### **LA SANTÉ DOIT ÊTRE ABORDABLE POUR TOUT LE MONDE**

Ces vingt dernières années, les primes d'assurance-maladie ont augmenté, après correction de l'inflation, de 128 %, alors que les réductions de primes, elles, n'ont connu qu'une hausse de 35 %, et les salaires de 14 %. Il n'est pas même besoin d'expliquer cela aux gens, ils le sentent tous les mois dans leur portemonnaie.

Les politiques antisociales de certains cantons sont responsables de cette situation : depuis des années, on impose baisses d'impôts et programmes d'austérité, on s'abstient d'intervenir efficacement pour les réductions de primes. Au niveau fédéral aussi, toutes les propositions pour un financement social de l'assurance de base sont étouffées dans l'œuf. Ainsi, la Suisse reste aujourd'hui le seul pays d'Europe de l'Ouest où une vendeuse de chaussures paie les mêmes primes qu'un avocat d'affaires.

À la charge élevée que représentent les primes s'ajoute la participation des assuré-e-s aux coûts. Dans aucun autre pays d'Europe de l'Ouest, cette participation n'est plus haute qu'en Suisse. Franchise, quote-part, dentiste, sirop pour la toux, contribution aux soins et aux frais de séjour hospitalier : si l'on est malade, la facture est encore plus salée. Les personnes âgées et en situation de précarité sociale sont particulièrement touchées par cet état de fait. Aujourd'hui les partis de droite veulent augmenter fortement les franchises et introduire des contrats léonins qui ne permettraient de changer de franchise que tous les trois ans. L'USS s'opposera avec vigueur à ces projets : pas question d'accepter une nouvelle augmentation de la participation directe aux coûts, d'autant moins tant que les primes ne sont pas perçues proportionnellement aux revenus.

Le lobby des caisses-maladie s'est aussi attaqué à l'organisation démocratique de l'assurance de base. Avec son projet de « financement moniste ». La plus part des caisses-maladie veulent en effet soustraire une grande partie du domaine de la santé au contrôle public et, bien sûr, décider de la répartition des primes et des impôts. Or ce n'est pas la population qui en profiterait, mais les affaires des assureurs : nouveaux « produits » des assurances complémentaires et subventions plus consistantes pour les hôpitaux privés tomberaient du ciel pour eux, comme une nouvelle manne. Pour les personnes qui travaillent dans la santé cependant, le climat se refroidirait d'autant, alors que leurs charges ne cessent d'augmenter aujourd'hui déjà et que les salaires du personnel soignant baissent même pour une part. Il faut par conséquent mettre le holà au « financement moniste », tout comme aux éternelles tentatives parallèles d'introduire la liberté de contracter ou de lever le principe de territorialité.

La santé est notre bien le plus précieux Il n'y a par conséquent aucune raison que la santé devienne inabordable pour une partie croissante de la population. Le Parti socialiste va lancer une initiative populaire qui demande que la charge nette représentée par les primes-maladie soit limitée à 10 % du revenu disponible des ménages. L'USS la soutiendra.

Les soins de santé font partie des services publics. Ils doivent être abordables et librement accessibles, aux femmes et aux hommes, aux jeunes et aux moins jeunes, aux malades et aux personnes en bonne santé.